

Dépasser les limites : le cas de Notre-Dame du Travail (2)

Author : spo

Categories : [Enquête et analyse](#)

Date : 7 octobre 2009

Suite de notre enquête sur la paroisse Notre-Dame du Travail à Paris, face à l'application du Motu Proprio *Summorum pontificum*.



À la rentrée, (octobre 2008) la situation évolua et les représentants “historiques” du groupe furent informés d’une décision unilatérale des autorités religieuses du doyenné : elles n’étaient plus l’interlocuteur, ce rôle étant désormais dévolu à des laïcs déjà engagés antérieurement dans les activités paroissiales de Saint-Pierre de Montrouge, de bonne volonté mais peu au fait de cette liturgie, dans sa forme, ses contraintes et sa tradition. Le lieu aussi changea et Notre-Dame du Travail fut retenue. De ce groupe stable en formation (entre 70 et 100 pratiquants) moins d’une dizaine de membres acceptèrent d’émigrer à Notre-Dame du Travail où un groupe nouveau, de taille équivalente, s’est formé spontanément (de 40 à 50 pratiquants). Selon les animateurs de MotuParis14 ([ici](#)), les demandeurs se comptent aujourd’hui au nombre de 316 (dont 211 habitant sur le territoire du

doyénné). Depuis septembre 2007, le curé de cette paroisse est le père François Potez (photo), qui avait été curé de Saint-Eugène à Paris et qui avait célébré la messe selon la forme extraordinaire dans cette paroisse bien connue.

Pourtant, à la grande surprise de beaucoup, les nouvelles dispositions impliquaient que la messe serait désormais célébrée selon la forme extraordinaire trois dimanche sur quatre, le quatrième dimanche voyant une messe célébrée selon la forme ordinaire en latin et grégorien rompant de fait le calendrier liturgique propre et semant ainsi une confusion liturgique non permise par Rome. L'heure retenue était désormais le soir : 18 h. Pour les grandes fêtes (Noël, Pâques, par exemple) ou pour la Semaine Sainte, la messe selon la forme extraordinaire n'était pas proposée.

À nouveau, la célébration de la messe selon la forme extraordinaire s'arrêta au mois de juin pour reprendre le 6 septembre dernier. Cette reprise s'accompagna d'une petite modification d'horaire. Désormais la messe est célébrée à 18 h. Toujours au rythme de trois dimanches sur quatre. Avec cette nouveauté, d'après un paroissien contacté, que ce rythme n'est pas continu et qu'il dépend désormais de la bonne volonté du curé. Ainsi le dimanche 20 septembre plusieurs paroissiens se sont rendus à Notre-Dame du Travail pour entendre la messe selon la forme extraordinaire. Là, surprise ! Ils apprenaient que le curé en avait décidé autrement et que les trois dimanches n'étaient plus au même rythme que l'an dernier...

[Conclusion de notre enquête demain...]